

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

---

## **Direction de la sécurité de l'aviation civile**

**Décision du 15 novembre 2023**

**Portant nomination de médecins-évaluateurs ATCO au sein de l'échelon central de la  
direction de la sécurité de l'aviation civile**

NOR : TREA2329742S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

Par décision du directeur de la sécurité de l'aviation civile en date du 15 novembre 2023, M. le Docteur Christophe Capitaine, médecin aéromédical de classe 3 à Aix-en-Provence et M. le Docteur Joël Picard, médecin aéromédical de classe 3 à Toulouse, sont désignés médecins-évaluateurs des personnels chargés du contrôle de la circulation aérienne (ATCO) auprès du directeur technique « Aéroports et navigation aérienne » de l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile.

Les personnes désignées par la décision du 15 novembre 2023 mentionnée au premier alinéa du présent extrait sont nommées à compter du jour de la publication de cette décision jusqu'au 31 janvier 2024.